



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 3 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 3 juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 27 mai 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 16

Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Liliane DALONNEAU, Laetitia DIFRAYA, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, David GUIOT, Stéphanie AK, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 7

Jean-Michel BIZET a donné pouvoir à Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Ajete DESLIS a donné pouvoir à Gilberte BAUMANN, Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Véronique VEAU a donné pouvoir à David GUIOT, David MILLARD a donné pouvoir à Stéphanie AK, Marc PIGEON a donné pouvoir à Patrick DELETANG.

Absents non représentés : 4

Jean-François TRAINSON, Philippe BARROUX, Floriane MARINA, Damien COCHARD.

Votants : 23

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Délibération n° 2025-26 Adoption d'une décision budgétaire modificative n° 1 - Exercice 2025

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le budget primitif 2025 de la Commune a été adopté par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 25 mars 2025.

Il s'avère nécessaire aujourd'hui de procéder à des ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement, en dépenses comme en recettes, dans le cadre d'une décision modificative, en application de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

Le détail des modifications proposées figure dans le tableau suivant :



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60622-518 : Fournitures non stockées - Carburants	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623-331 : Fournitures non stockées - Alimentation	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6132-331 : Locations immobilières	0.00 €	400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61351-331 : Locations matériel roulant	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558-281 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0.00 €	4 700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6161-331 : Primes d'assurances multirisques	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6188-331 : Autres frais divers	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6248-331 : Transports de biens et transports collectifs - Divers	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262-020 : Frais de télécommunications	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 600.00 €	11 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-739116-01 : Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73132-01 : Taxe sur les pylônes électriques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
R-74111-01 : Dotation forfaitaire des communes	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €
R-741121-01 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 200.00 €
R-741127-01 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €	2 200.00 €
R-773-01 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 600.00 €	12 800.00 €	8 000.00 €	15 200.00 €
INVESTISSEMENT				
R-13361-01 : Fonds équip. amort. - Dotation équipement territoires ruraux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
D-2051-29-313 : Bibliothèque	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-11-020 : Mairie	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-31-281 : Restaurant Scolaire	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total Général		20 200.00 €		20 200.00 €

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 23 mai 2025 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré :

- APPROUVE cette décision modificative budgétaire n° 1 au budget primitif 2025.

ADOpte A 14 VOIX POUR, 1 CONTRE (Patrick ETESSE) et 8 ABSTENTIONS (Stéphanie AK qui a par ailleurs reçu pouvoir de David MILLARD, Patrick DELETANG qui a par ailleurs reçu pouvoir de Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMER, Vanessa BECHET, Claudine DESMARES, Dominique GOURDON).

La Secrétaire de séance,

Christine BERENGUER.

Pour extrait certifié conforme,
Chanceaux-sur-Choisille, le 3 juin 2025,

Le Maire,

Christian DRUELLE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique.